

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL743

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 13

À la fin de la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« leur expérience »

les mots :

« l'expérience de ces agents ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.